

Nettoyant surodorant multi-surfaces et sanitaires

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : liquide
Couleur : rose
Odeur : fleurie
pH à l'état pur : $5,0 \pm 0,5$
Densité à 20°C : $1,015 \pm 0,005$
Point éclair : $> 61^\circ\text{C}$
Solubilité : Totale dans l'eau

Conditionnement :

Carton de 2 x 5 L.

Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.



Date de création : 21.09.2009
Date de révision 5 : 29.08.2023

NOVO DEO'CID

Code : PROCI

NATURE CHIMIQUE

- Acide citrique.
- Agents dispersants et régulateurs de mousse.
- Composition parfumante.
- Isopropanol.
- Tensio actifs non ioniques.

USAGES ET PROPRIETES

NOVO DEO'CID est un nettoyant universel faiblement acide et peu moussant. Son utilisation régulière prévient la formation de dépôts calcaires et laisse un brillant éclatant sans traces et parfume durablement.

NOVO DEO'CID supprime instantanément le voile terne et la grisaille sur les sols carrelés.

NOVO DEO'CID s'utilise pour le nettoyage courant de :

- | | |
|------------------------|----------------------|
| - Bureaux, | - Sanitaires, |
| - Email, | - Sols carrelés, |
| - Joints de carrelage, | - Surfaces modernes, |
| - Robinetterie, | - Verre... |

NOVO DEO'CID s'emploie manuellement par lavage à plat, notamment à l'aide de la méthode des deux seaux.

MODE D'EMPLOI

NOVO DEO'CID s'utilise dilué dans de l'eau à raison de :

- 1 à 2% dans l'eau pour le nettoyage des sols,
- 1 à 2% en autolaveuse.

Inutile de rincer, quel que soit l'utilisation.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Fermer l'emballage après utilisation.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits.
- Port des gants de ménage recommandé.
- En cas de projection accidentelle dans les yeux, rincer abondamment à l'eau.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- Pas d'étiquetage
 Etiquetage
 Etiquetage additionnel : **EUH208 ; EUH210**

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- Non Soumis
 Soumis

CODE DOUANIER

3402.90.90.00